

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00383 Numéro SIREN : 490 056 751 Nom ou dénomination : A.C.V.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005603

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ

490 056 751 RCS ANNECY

* * *

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 26, Montée du Château		74220 LA CLUSAZ	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 49005675100020		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31102020	
		N-1 31102019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 2 400	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 90 449	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN 1 647 269	
Constructions		AP 17 471 038	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 2 411 089	
Autres immobilisations corporelles		AT 258 587	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF 13 361	
Autres immobilisations financières*		BH 4 460	
TOTAL (II)		BJ 21 898 653	
Matières premières, approvisionnements		BL 104 828	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT 8 146	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 19 480	
Autres créances (3)		BZ 183 015	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 53 916	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 128 175	
TOTAL (III)		CJ 497 560	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 22 396 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 460	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....4.38.....9.65.....)	DA	1 438 965	1 438 965
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 084 577)	(974 723)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 946	(109 854)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	529 334	354 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 602 567	3 014 773
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	394 425	487 695
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	197 559	128 928
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 804	85 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		2 880
	Autres dettes	EA	10 361 154	10 903 224
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	13 665 509	14 622 603
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 194 843	14 976 991
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 368 682	12 746 944
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 062	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	30 796	FB		FC	30 796 37 910
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	4 245 694	FH		FI	4 245 694 4 157 066
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 276 491	FK		FL	4 276 491 4 194 976
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	57 502 65 039
	Subventions d'exploitation					FO	10 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 944 30 000
	Autres produits (1) (11)					FQ	231 663
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 350 168 4 290 678
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	16 048 22 487
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 1 058
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	436 775 431 255
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	9 916 25 474
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 335 250 1 222 739
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	130 934 118 614
	Salaires et traitements*					FY	1 064 070 1 186 045
	Charges sociales (10)					FZ	168 830 358 404
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	845 589 841 457
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	10 198 10 219
	Autres charges (12)					GF	4 017 612 4 217 752
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	332 556 72 926
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	162
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	162
	Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	156 617 191 581
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	156 617 191 581
	Total des charges financières (VI)					GV	(156 455) (191 581)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	176 101 (118 654)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020
Page 32

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.V.										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 713		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 713		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	27		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	3 840		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 867		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 155)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		(8 800)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 353 042	4 290 678	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 178 096	4 400 532	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	174 946	(109 854)	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 944	30 000	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	10 165	10 080	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Majorations et pénalités										27			
Régularisation Taxe CDD 2019											2 713		
Valeur nette comptable des immo sorties										3 840			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégratin fiscale. La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 400		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 449		
TOTAL			
Terrains	1 647 269		
Constructions sur sol propre	17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 379 969		67 580
Installations générales agencements aménagements divers	42 080		
Matériel de transport			4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	176 555		12 161
Emballages récupérables et divers	24 962		
TOTAL	21 741 874		84 067
Prêts, autres immobilisations financières	17 821		
TOTAL	17 821		
TOTAL GENERAL	21 852 544		84 067

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			2 400	2 400
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles			90 449	90 449
TOTAL				
Terrains			1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre			17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.			1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 460		2 411 089	2 411 089
Installations générales agencements aménagements divers			42 080	42 080
Matériel de transport			4 327	4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 498		187 218	187 218
Emballages récupérables et divers			24 962	24 962
TOTAL		37 958	21 787 983	21 787 983
Prêts, autres immobilisations financières			17 821	17 821
TOTAL			17 821	17 821
TOTAL GENERAL		37 958	21 898 653	21 898 653

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	11	800		811
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	63 311	2 100		65 410
Terrains	10 991	1 307		12 298
Constructions sur sol propre	5 253 572	614 149		5 867 721
Installations générales agencements aménagements constr.	667	363		1 030
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 881 962	212 363	32 620	2 061 705
Installations générales agencements aménagements divers	23 150	3 979		27 129
Matériel de transport		4 197		4 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	151 690	6 331	1 498	156 523
TOTAL	7 322 032	842 689	34 118	8 130 604
TOTAL GENERAL	7 385 354	845 589	34 118	8 196 825

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	800				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 100				
Terrains	1 307				
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	363				
Instal.techniques matériel outillage indus.	212 363				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 979				
Matériel de transport	4 197				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 331				
TOTAL	842 689				
TOTAL GENERAL	845 589				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 545				4 545
TOTAL	4 545				4 545
TOTAL GENERAL	4 545				4 545

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460	4 460	
Clients douteux ou litigieux	5 000	5 000	
Autres créances clients	14 480	14 480	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 306	4 306	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 214	60 214	
Divers état et autres collectivités publiques	10 000	10 000	
Débiteurs divers	108 495	108 495	
Charges constatées d'avance	128 175	128 175	
TOTAL	348 491	335 130	13 361
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	754		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	754		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 396	12 396		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 590 172	1 293 345	1 296 827	
Fournisseurs et comptes rattachés	197 559	197 559		
Personnel et comptes rattachés	36 144	36 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 381	45 381		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 382	5 382		
Autres impôts taxes et assimilés	22 898	22 898		
Autres dettes	10 361 154	10 361 154		
TOTAL	13 271 084	11 974 257	1 296 827	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	147 281			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	568 087			

La société avait souscrit un emprunt de 400 000 € début octobre 2019. Seuls 239 580 € ont été débloqués. Les 160 420 € restant seront débloqués au fur et à mesure des besoins.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 390
Total	14 390

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 469
Dettes fiscales et sociales	60 683
Total	122 313

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	128 175
Total	128 175

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	156 617	162
Dont entreprises liées	107 200	162

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 594 333
Total	2 594 333

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite à l'âge entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2%
- taux d'actualisation de 0,45 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 32,41 %

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		15 084	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ

« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2021**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2020

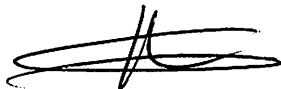
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élevant à 174.946,03 euros au compte « report à nouveau » en amortissement partiel des pertes antérieures qui se trouvent ramenées de la somme de 1.084.577,14 euros à la somme de 909.631,11 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 95 885 voix pour, 0 contre,
0 abstention.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



« A.C.V. »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.438.965 euros
Siège social : 26, montée du Château – BP 2
74220 LA CLUSAZ
490 056 751 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous rappelle que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées. Je vous donnerais toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

En application des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce, la société est tenue de déposer au greffe du tribunal de commerce, dans le mois qui suit l'assemblée générale statuant sur les comptes, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- le rapport de gestion,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Le rapport qui vous est présenté maintenant est conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 le chiffre d'affaires réalisé par la Société s'établit à 4.276.491 euros à comparer à 4.194.976 euros au titre de l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation sont en léger recul pour s'établir à 4.017.612 euros contre 4.217.752 euros sur l'exercice passé. Elles se composent des principaux postes suivants :

cp

- Achats de matières premières et autres approvisionnements (hors variation de stock).....436.775 euros
- Autres achats et charges externes.....1.335.250 euros
- Salaires et traitements.....1.064.070 euros
- Charges sociales168.830 euros

Le résultat d'exploitation est par conséquent bénéficiaire de 332.556 euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 72.926 euros sur le précédent exercice.

Au final, l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 174.946 euros à comparer à une perte de 109.854 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié de la Société était de 35 salariés au cours de l'exercice écoulé.

1.2. Evènements importants intervenus au cours de l'exercice écoulé

L'activité de la Société s'est trouvée affectée par les mesures de protection sanitaires qui ont été mises en place par le Gouvernement le 14 mars 2020 et qui ont induit un arrêt de l'activité dès le 16 mars 2020 au lieu du 30 avril 2020. Il n'y a pas eu d'activité pendant l'été.

Notre Société a mis en place plusieurs des mesures d'aides gouvernementales proposées dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19 afin d'assurer la continuité d'exploitation et une reprise d'exploitation dans les meilleures conditions possibles. Notamment, la société a eu recours :

- o A des mesures de chômage partiel ;
- o A des exonérations de charges sociales et fiscales ;
- o A une aide au paiement des cotisations sociales.

1.3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la date du présent rapport, les mesures de confinement ont été prolongées pour une nouvelle période de 4 semaines expirant le 3 mai 2021, sans que la date de réouverture des établissements comme le nôtre n'ait été confirmée par le gouvernement. Malgré la fermeture des remontées mécaniques pour la saison d'hiver, la société a ouvert son établissement au public sous couvert du respect d'un protocole sanitaire strict.

En décembre 2020, la société a pu bénéficier du fonds de solidarité et a obtenu un prêt garanti par l'état d'un montant de 800.000 euros.

1.4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va essayer de maintenir son activité dans le contexte économique difficile dû aux mesures sanitaires successives de lutte contre la Covid 19. Le chiffre d'affaires annuel pourrait être impacté par les différentes mesures sanitaires décidées par le Gouvernement.

Eu égard aux aides proposées par le Gouvernement, la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause et notre Société devrait traverser cette période économique difficile.

En l'absence de certitudes sur l'ampleur et la fin de cette pandémie, la société n'est pas en mesure de communiquer précisément les conséquences de ces événements sur son résultat et sa trésorerie.

2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

2.1. Etablissement des comptes sociaux

Les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont présentés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent, étant précisé que les comptes n'intègrent aucun élément de dépréciation ou de provision destiné à tenir compte de la crise sanitaire du Covid 19 et de ses répercussions sur l'exploitation de notre Société.

2.2. Examen des comptes sociaux

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 octobre 2020 se traduit par un bénéfice de 332.556 euros, ce après pris en compte notamment :

- D'une dotation aux amortissements de 845.589 euros
- D'une production immobilisée de 57.502 euros.

Le résultat comptable, quant à lui, consiste en un bénéfice 174.946 euros, ce après prise en compte :

- D'un résultat financier déficitaire de 156.455 euros, correspondant principalement au coût de la dette bancaire ;
- D'un résultat exceptionnel déficitaire de 1.155 euros.

S'agissant du bilan, il est fait observer que :

- Le total de l'actif immobilisé s'établit à la somme de 13.701.828 euros après déduction des amortissements ;
- L'actif circulant s'établit à 493.015 euros, incluant notamment des charges constatées d'avance pour 128.175 euros et des autres créances pour 183.015 euros ;
- Les dettes s'établissent à 13.665.509 euros, dont 2.602.567 euros de passif bancaire et 10.361.154 euros d'autres dettes, principalement constituées de dettes intra-groupes ;

- En sorte que les capitaux propres sont de 529.334 euros à la clôture de l'exercice.

2.3. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Les multiples incertitudes économiques qui entourent les conséquences de la crise sanitaire du Covid 19 ne permettent pas de formuler une opinion sur l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de l'entreprise.

2.4. Délai de paiement des fournisseurs et des clients

Il est précisé que la Société n'a pas été en mesure de fournir les informations relatives aux délais des paiements prévues par les articles L.441-6-1 du code de commerce et D 441-4 du décret 2017-350 du 20 mars 2017.

2.5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du code général des impôts, il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020, il n'existe pas de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, en application de l'article 39-4 du code général des impôts.

2.6. Consolidation du groupe

Il est rappelé, que notre société mère, la société PVG, entre dans le champ d'application des dispositions de l'article L233-16 du Code de commerce.

Filiale détenue à 99,86 % par la société PVG, notre Société entre dans le périmètre de consolidation.

3. RESULTAT – AFFECTATION

3.1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2020

Il est proposé d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élevant à 174.946,03 euros au compte « report à nouveau » en amortissement partiel des pertes antérieures qui se trouveraient ramenées de la somme de 1.084.577,14 euros à la somme de 909.631,11 euros.

3.2. Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

4. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, SES FILIALES

4.1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

Néant

4.2. Prise de participation significative ou prise de contrôle

Néant

4.3. Activité en matière de recherche et de développement.

Je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4.4. Convention d'intégration fiscale

La Société est une filiale appartenant à un groupe de société intégré fiscalement, dont la société mère est la société PVG. Cette convention a été conclue initialement le 1^{er} novembre 2006 pour expirer le 31 octobre 2011 et a été renouvelée pour se terminer le 31 octobre 2016. Elle a été renouvelée pour une nouvelle période de cinq années à compter du 1^{er} novembre 2016.

Cette intégration fiscale est basée sur le principe de neutralité consistant à ce que soit mis à la charge de la filiale par la société mère le montant des impôts dont elle aurait dû s'acquitter envers le Trésor Public si elle n'était pas devenue membre du Groupe Intégré.

4.5. Régularisation des participations croisées

Néant

5. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous demande, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

6. MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

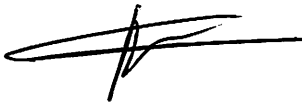
- 6.1. Monsieur Olivier POLLET-VILLARD a été nommé Président de la Société par assemblée générale du 25 avril 2016, pour une durée illimitée.

- 6.2. Le mandat du Cabinet AUDICE, commissaire aux comptes, a été renouvelé à la suite de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 pour une nouvelle période de 6 exercices sociaux.

* * *

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président
M. Olivier POLLET-VILLARD



AU CŒUR DU VILLAGE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

AU CŒUR DU VILLAGE

26 Montée du Château – BP 2 – 74 220 LA CLUSAZ

Société par actions simplifiée au capital de 1 438 965 €

RCS ANNECY 490 056 751

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2020

Aux associés,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AU CŒUR DU VILLAGE relatifs à l'exercice clos le 31/10/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes « *Faits caractéristiques de l'exercice et événements significatifs postérieurs à la clôture* » de l'annexe des comptes annuels concernant l'épidémie de Coronavirus.

4 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes décrites dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe. Nous avons obtenu les éléments probants recherchés et justifiant de la correcte évaluation des immobilisations brutes et de leurs amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

AU CŒUR DU VILLAGE

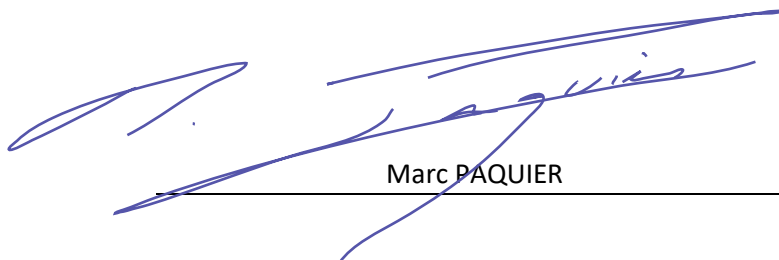
Rapport du Commissaire
aux Comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le
31 octobre 2020

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 13 avril 2021,
Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes



Marc PAQUIER

AU CŒUR DU VILLAGE

Comptes annuels – Exercice clos le 31 octobre 2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2020 12			Exercice N-1 31/10/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	2 400	811	1 589	2 389	800	33.49
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	90 449	65 410	25 038	27 138	2 100	7.74
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 647 269	12 298	1 634 971	1 636 278	1 307	0.08
	Constructions	17 471 038	5 868 751	11 602 287	12 216 799	614 512	5.03
	Installations techniques, matériel et outillage	2 411 089	2 061 705	349 384	498 007	148 623	29.84
	Autres immobilisations corporelles	258 587	187 849	70 738	68 758	1 980	2.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	13 361		13 361	13 361		
	Autres immobilisations financières	4 460		4 460	4 460		
	Total II	21 898 653	8 196 825	13 701 828	14 467 190	765 362	5.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	104 828		104 828	114 744	9 916	8.64
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	8 146		8 146	8 148	2	0.02
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 480	4 545	14 934	35 787	20 853	58.27
	Autres créances	183 015		183 015	118 104	64 911	54.96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	53 916		53 916	70 471	16 555	23.49
	Charges constatées d'avance (3)	128 175		128 175	162 546	34 371	21.15
	Total III	497 560	4 545	493 015	509 801	16 786	3.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 396 214	8 201 371	14 194 843	14 976 991	782 148	5.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

4 460

PASSIF

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2020 12			Exercice N-1 31/10/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	30 796		30 796	37 910		7 113	18.76
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 245 694		4 245 694	4 157 066		88 628	2.13
Chiffre d'affaires NET	4 276 491		4 276 491	4 194 976		81 515	1.94
Production stockée							
Production immobilisée			57 502	65 039		7 537	11.59
Subventions d'exploitation			10 000			10 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 944	30 000		24 056	80.19
Autres produits			231	663		432	65.16
Total des Produits d'exploitation (I)			4 350 168	4 290 678		59 490	1.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			16 048	22 487		6 439	28.63
Variation de stock (marchandises)			2	1 058		1 056	99.82
Achats de matières premières et autres approvisionnements			436 775	431 255		5 520	1.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			9 916	25 474		15 558	61.07
Autres achats et charges externes *			1 335 250	1 222 739		112 511	9.20
Impôts, taxes et versements assimilés			130 934	118 614		12 321	10.39
Salaires et traitements			1 064 070	1 186 045		121 975	10.28
Charges sociales			168 830	358 404		189 574	52.89
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			845 589	841 457		4 132	0.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 198	10 219		20	0.20
Total des Charges d'exploitation (II)			4 017 612	4 217 752		200 140	4.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			332 556	72 926		259 629	356.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2020	12	31/10/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		162			162	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		162			162	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		156 617		191 581	34 964	18.25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		156 617		191 581	34 964	18.25
2. Résultat financier (V-VI)		156 455		191 581	35 125	18.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		176 101		118 654	294 755	248.42
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 713			2 713	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		2 713			2 713	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		27			27	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 840			3 840	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		3 867			3 867	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 155			1 155	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				8 800	8 800	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		4 353 042		4 290 678	62 364	1.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 178 096		4 400 532	222 436	5.05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		174 946		109 854	284 800	259.25

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 194 842.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 276 490.59 Euros et dégageant un bénéfice de 174 946.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2019 au 31/10/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Du fait de la COVID 19, l'établissement a fermé le 16/03/2020 au lieu du 30/04/2020.

L'état d'urgence sanitaire débuté le 24 mars 2020 est toujours en cours à la date d'arrêté des présents comptes annuels. Des mesures de confinement ont entraîné l'arrêt de la saison touristique de manière anticipée engendrant in fine une baisse notable du chiffre d'affaires.

Au jour de l'établissement des comptes, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause suite à la mise en place des mesures gouvernementales comme l'activité partielle, les exonérations de chages et l'aide au paiement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les mesures de confinement auront un impact certain sur le chiffre d'affaires de l'entité car elles se sont poursuivies sur le prochain exercice au 31/10/2021.

L'impact sera d'autant plus important que les remontées mécaniques n'ont pas ouvertes pour la saison d'hiver.

Sur les trois premiers mois de l'exercice 2021, la perte de chiffre d'affaires est d'environ 69%. En effet, la société a décidé d'ouvrir son établissement malgré le contexte de fermeture des remontées.

La société bénéficie du fonds de solidarité et a obtenu un Prêt Garanti par l'Etat de 800 000 € en décembre 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis sa création, la SAS A.C.V est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale. La société mère SARL P.V.G est seule redevable de l'imposition sur les résultats d'ensemble du groupe.

Concernant la répartition de l'impôt dû entre les sociétés du groupe, chacune des filiales intégrées comptabilise son imposition propre, en constatant une dette vis à vis de la société mère.

La société mère constate pour sa part les créances de chacune des sociétés filiales.

Par différence, entre l'imposition globale et la somme des créances d'impôts de chacune des sociétés, les économies d'impôts réalisées par le groupe ou les charges d'impôts résultantes sont constatées au niveau de la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	2 400		
TOTAL	90 449		
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	1 647 269		
Constructions sur sol propre	17 469 225		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 814		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 379 969		67 580
Installations générales agencements aménagements divers	42 080		
Matériel de transport			4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	176 555		12 161
Emballages récupérables et divers	24 962		
TOTAL	21 741 874		84 067
Prêts, autres immobilisations financières	17 821		
TOTAL	17 821		
TOTAL GENERAL	21 852 544		84 067

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			2 400	2 400
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			90 449	90 449
Terrains				1 647 269	1 647 269
Constructions sur sol propre				17 469 225	17 469 225
Installations générales agencements aménagements constr.				1 814	1 814
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 460	2 411 089	2 411 089
Installations générales agencements aménagements divers				42 080	42 080
Matériel de transport				4 327	4 327
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 498	187 218	187 218
Emballages récupérables et divers				24 962	24 962
TOTAL			37 958	21 787 983	21 787 983
Prêts, autres immobilisations financières				17 821	17 821
TOTAL				17 821	17 821
TOTAL GENERAL			37 958	21 898 653	21 898 653

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	11	800		811
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	63 311	2 100		65 410
Terrains	10 991	1 307		12 298
Constructions sur sol propre	5 253 572	614 149		5 867 721
Installations générales agencements aménagements constr.	667	363		1 030
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 881 962	212 363	32 620	2 061 705
Installations générales agencements aménagements divers	23 150	3 979		27 129
Matériel de transport		4 197		4 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	151 690	6 331	1 498	156 523
TOTAL	7 322 032	842 689	34 118	8 130 604
TOTAL GENERAL	7 385 354	845 589	34 118	8 196 825

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	800				
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 100				
Terrains	1 307				
Constructions sur sol propre	614 149				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	363				
Instal.techniques matériel outillage indus.	212 363				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 979				
Matériel de transport	4 197				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 331				
TOTAL	842 689				
TOTAL GENERAL	845 589				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 545				4 545
TOTAL	4 545				4 545
TOTAL GENERAL	4 545				4 545

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	13 361		13 361
Autres immobilisations financières	4 460	4 460	
Clients douteux ou litigieux	5 000	5 000	
Autres créances clients	14 480	14 480	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 306	4 306	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 214	60 214	
Divers état et autres collectivités publiques	10 000	10 000	
Débiteurs divers	108 495	108 495	
Charges constatées d'avance	128 175	128 175	
TOTAL	348 491	335 130	13 361
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	754		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	754		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 396	12 396		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 590 172	1 293 345	1 296 827	
Fournisseurs et comptes rattachés	197 559	197 559		
Personnel et comptes rattachés	36 144	36 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 381	45 381		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 382	5 382		
Autres impôts taxes et assimilés	22 898	22 898		
Autres dettes	10 361 154	10 361 154		
TOTAL	13 271 084	11 974 257	1 296 827	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	147 281			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	568 087			

La société avait souscrit un emprunt de 400 000 € début octobre 2019. Seuls 259 042 € ont été débloqués. Les 140 958 € restant seront débloqués au fur et à mesure des besoins.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.0000	95 931			95 931

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 80 ans
Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 390
Total	14 390

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 469
Dettes fiscales et sociales	60 683
Total	122 313

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	128 175
Total	128 175

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

L'effectif moyen de la société en équivalent temps plein est de 35,25 salariés.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	156 617	162
Dont entreprises liées	107 200	162

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 594 333
Total	2 594 333

Les dettes sont garanties par une hypothèque immobilière, par un nantissement des titres et par nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite à l'âge entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over moyen
- taux d'augmentation des salaires de 2%
- taux d'actualisation de 0,45 %
- taux de charges moyen de l'entreprise de 32,41 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		15 084	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
PVG	SARL	359 283	23 Place Jean Premat 74220 LA CLUSAZ